

Comme chaque année, nous sommes confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre nos fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans les arbres...

Si vous trouvez un essaim d'abeilles vous pouvez contacter :

M. Bernard Bruyat Apiculture Récoltant de Salaise sur Sanne au 06.88.93.84.87.

(Récupère les essaims et détruit nids de guêpes et de frelons)

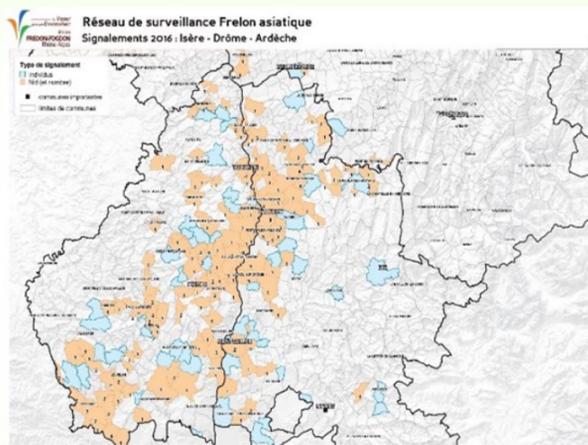


LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS¹ et FREDON²) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON : 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire.
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.

LA LETTRE DU MAIRE

JUILLET-AOÛT 2017 n° 36-37



L'édito : Chers administrés,

Nous terminons ce premier semestre 2017 avec deux dossiers d'actualités touchant des domaines importants : les règles d'urbanisme et l'éducation.



« Carte type Synthèse des Aléas »

Les documents réactualisés sont consultables en mairie service Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme qui régira les constructions et aménagements divers a été arrêté par le Conseil Municipal le 26 juin. Il est étudié pendant 3 mois par les « personnes associées » : Chambre d'agriculture, Direction Départementale du Territoire (D.D.T.), Schéma de Cohérence du Territoire des Rives du Rhône (SCOT)... puis il sera soumis à une enquête publique avant d'entrer en fonction début 2018. En parallèle, le Plan de Prévention des Risques Technologique (P.P.R.T.) suit le même circuit après avoir fait l'objet, ce 22 juin, d'une réunion publique détaillée. Ce P.P.R.T. est un plan de PREVENTION qui, comme partout en France vise à protéger la population en cas d'accident. Il s'accompagnera de travaux qui devront être réalisés par les propriétaires dont les biens sont situés en zone b et B (les plus proches des usines) qui, s'ils sont réalisés dans les 8 années qui suivent la mise en place de ce Plan, seront financés au minimum à 90% par l'état, les collectivités et l'industrie. Ces travaux consisteront à créer une pièce « de confinement » en changeant, si besoin, la porte ou la fenêtre de cette pièce. Ils seront encadrés par des organismes certifiés. Chaque propriétaire sera informé par la commune lorsque ce P.P.R.T. sera validé par le Préfet, nous l'espérons début 2018. Si vous souhaitez avoir des informations, des registres sont mis à votre disposition en Mairie et vous pouvez également consulter le P.L.U. et les plans associés.

Concernant les écoles, qui seront fermées lorsque vous lirez ces lignes, je souhaite évoquer les rythmes scolaires. En mars 2014, nous avons eu, conformément à notre engagement électoral et pour respecter la loi, 6 mois pour mettre en place les Temps d'Activités Scolaire (T.A.P.) avec 5 écoles, puis 4 (l'Ecole St Paul ayant renoncé en cours d'étude). Cela a été un investissement important, tant financier qu'humain. Des travaux ont eu lieu dans chaque groupe scolaire pour stocker le matériel qu'il a fallu acheter, de nombreuses réunions, des formations, des modifications de plannings pour les agents ont été nécessaires. Il a fallu un an, voire deux, pour obtenir des TAP de qualité et toujours gratuits pour les élèves. L'an passé, alerté par les agents communaux qui encadrent les activités, nous nous préparions à étudier le passage de ces Nouveaux Aménagements Scolaires sur 2 jours au lieu de 3...puis la campagne électorale présidentielle est arrivée et, même si peu de personnes pensaient que le Président serait Monsieur E.MACRON, la majorité des candidats revenaient sur ces rythmes scolaires, relayant souvent l'avis défavorable des parents d'élèves... Pour permettre aux communes de revenir à 4 jours, le décret a été enfin publié ce jeudi 29 juin ! Nous avons décidé, dès que les parents d'élèves auront été élus, en octobre, de créer une commission de travail avec des parents d'élèves, des enseignants, des élus et les responsables des agents scolaires et périscolaires pour préparer le retour sur 4 jours, s'il s'avère souhaité par la majorité et accepté par tous, à la rentrée 2018. Les associations du S.I.G.I.S., le Conservatoire de musique, l'A.L.S.H. seront également sollicités pour pouvoir s'adapter si besoin. Nous devons également revoir l'ensemble des définitions de poste et les horaires de travail des agents communaux chargés des services scolaires et périscolaire et, une fois le projet construit, les parents seront consultés individuellement pour connaître leurs avis et leurs besoins.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de la municipalité un excellent été et de bonnes vacances,

A très bientôt pour une prochaine lettre ...
Le Maire, Olivier MERLIN.

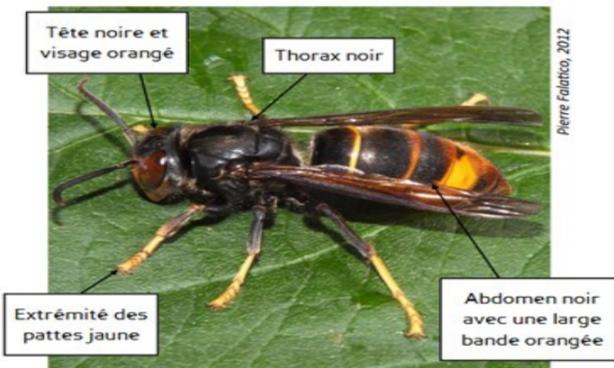
Olivier MERLIN

FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi



Dans le cadre de l'accueil du Mercredi, une trentaine d'enfants ont participé à la réalisation d'un hôtel à insectes qui est positionné sur la Place de la Mairie.

Par cette action, les enfants ont participé à l'embellissement de la place de la commune.

La structure a été réalisée par Bruno et Mathieu des services techniques.

Les enfants ont d'abord choisi les insectes qu'ils souhaiteraient voir sur la place de la commune, ils ont étudié leur mode d'habitat et ont ramassé des éléments permettant de les recréer.

Des parents ont aussi fourni de quoi constituer cet hôtel.

Le Mercredi 07 Juin était organisé l'inauguration de l'hôtel à insectes en présence des enfants et de leurs familles, l'équipe d'animation, Madame Lecoutre; adjointe aux affaires scolaires et Monsieur Duffit Menard; directeur général des services.

Maintenant, les enfants se feront une joie de venir en famille sur la place afin de vérifier si de petits insectes ont trouvé refuge dans cet hôtel.

Les dates à retenir :



Jeudi 13 juillet, à partir de 20h00 au stade de Varambon, en attendant le **feu d'artifice**, venez déguster nos éminces de poulet marinés et cuits à la plancha accompagnés de quelques frites et n'oubliez pas la buvette. Ensuite, pour faciliter votre digestion, venez vous tremousser au son de la musique de notre DJ.

Organisé par le **Comité des Fêtes** et la Municipalité.



La prochaine **collecte de sang** aura lieu le **Jeudi 27 juillet** Salle Polyvalente Espace Jean Fournet de 16h30 à 19h00.

CINEMA D'ETE :

Dimanche 27 août, dans la cour de l'école du Village projection du film

« **A BRAS OUVERTS** » à partir de 20h30.

Repli salle de spectacle de la mairie en cas de mauvais temps.



Chaque année, la municipalité offre un coffret contenant 2 dictionnaires, l'un encyclopédique, l'autre Français-Anglais aux élèves de CM2 des quatre groupes scolaires qui vont faire leur entrée au collège. Cette année 59 élèves ont reçu cette récompense. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur scolarité.



Pour la prochaine rentrée des classes, pensez à inscrire vos enfants aux services périscolaires. Rendez-vous avec vos identifiants sur :

<http://st-clair-du-rhone.issila.com> Réouverture du site début août. Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter nos services en mairie 04.74.56.43.15.



La collecte pour la Croix Rouge qui a eu lieu samedi 10 et dimanche 11 juin à Saint Clair du Rhône a rapporté 766,50 euros. Merci aux Saint Clairois pour leur générosité.



La Croix-Rouge Française

va entreprendre une **campagne de sensibilisation** sur la comme du **17 juillet au 12 août 2017**. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Ces équipes pourront intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10h et 20h du lundi au vendredi et de 10h à 18h le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge Française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.



Samedi 16 septembre **TOURNOI DE POKER**

Salle polyvalente de l'Espace Jean Fournet Organisé par l'Association Végas Poker Club

Le 08 juin dernier, de nombreux Saint Clairois ont participé au séjour « Remèdes bourguignons » organisé par le **CCAS**. Ce fut une belle journée : visite guidée de l'Hôtel Dieu (Hospices de Beaune) et de la Moutarderie Falot (ateliers de production et de conditionnement) et dégustation, et pour clôturer ce moment, le départ par la route des Côtes de Beaune : Pommard, Duresses et Auxey.



S'appuyant sur les données collectées en 2012, l'Inpes diffuse cette année une **brochure gratuite** pour informer parents et enfants des gestes à adopter pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité. Des préconisations spécifiques pour les piscines sont également téléchargeables à cette adresse : www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine.

L'Inpes rappelle notamment les quelques principes suivants :

- Surveiller les enfants en permanence, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Choisir les zones de baignade surveillées, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Tenir compte de sa forme physique : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer votre niveau de natation.
- Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, etc.

En France, la noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans, devant les suffocations, les accidents par le feu puis les chutes. Les enfants de moins de 6 ans représentent 15% des décès par noyade accidentelle chaque année.



Numéro d'appel d'urgence : 112

(Source : Inpes)

